

BRASLES INFOS

COMMUNE DE BRASLES - 6 AVRIL 2023 - n°99



LE FLASH

L'ÉDITO

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Le printemps est là et la nature nous offre déjà un très beau spectacle. Les équipes techniques sont à pied d'œuvre pour entretenir les différents espaces publics afin de vous offrir les meilleures conditions pour diverses activités sur la commune.

D'ici quelques semaines, nous avons rendez-vous avec la fête du village dont la préparation est en cours de finalisation par les élus et la fidèle association Brasles Demain. Petits et grands sauront sans nul doute trouver leur bonheur dans le riche programme qui vous sera distribué très prochainement. J'espère que vous serez nombreux à venir profiter de ce moment de convivialité.

Pour permettre à notre village de profiter encore plus régulièrement d'animations, il ne me reste qu'à souhaiter que des Braslois se portent candidats pour la reprise du Comité des Fêtes, actuellement mis en sommeil. Si vous souhaitez contribuer à la dynamique de Brasles, n'hésitez pas à venir rencontrer les élus en charge des animations municipales pour en échanger.

Julie CONTOZ
Maire de Brasles

La fontaine de la place de la Mairie sous surveillance



À l'heure où les ressources en eau sont à la une de l'actualité, la municipalité a décidé de lancer une étude pour comprendre les aléas réguliers de débit que présente la fontaine de la place de la Mairie.

En effet, si l'eau y coule actuellement normalement, il est régulièrement arrivé, notamment au cours de l'été dernier, durant les épisodes de fortes chaleurs que la fontaine soit à l'arrêt.

Afin de connaître les raisons de ces fluctuations surprenantes et engager les démarches nécessaires pour assurer une distribution en continu, les élus vont s'appuyer sur un cabinet spécialisé qui aura pour mission de vérifier qu'aucune obstruction naturelle ou artificielle n'existe.



La fête à Brasles des 6 et 7 mai approche à grands pas...les élus municipaux chargés de la préparation des événements sont à pied d'œuvre pour faire de ce rendez-vous annuel un moment propice à l'amusement et au partage. Le programme complet de ces festivités sera prochainement diffusé dans chaque boîte aux lettres et affiché sur les panneaux d'information de la commune.

[Retour en images sur...](#)

Périscolaire 2023/2024

Les dossiers d'inscription aux services périscolaires et à la restauration scolaire pour l'année 2023/2024 vont prochainement être adressés aux familles.

Nous vous invitons à respecter scrupuleusement les délais de réponse pour garantir les meilleures conditions d'accueil des enfants.

Pour toute information sur ces démarches, le secrétariat de mairie reste à votre disposition.



Malgré une météo indécise, vous avez été nombreux à participer à la première randonnée de l'année le 25 mars dernier et à cheminer à travers les bois et les sentes du village.

Le cirque au programme du centre de loisirs de printemps à Brasles



Du 17 au 21 avril prochain, la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) proposera un **Centre de loisirs pour l'accueil des enfants de 3/5 ans et 6/11 ans à Brasles.**

Sur la thématique du cirque, les enfants pourront profiter de multiples activités créatives et récréatives qui leur permettront de passer de beaux moments. Une sortie au parc des félins est également au programme.

Pour inscrire votre enfant, rendez-vous sur l'espace famille de la CARCT (www.carct.fr).

Propriétaires : une formalité administrative à accomplir avant le 30 juin prochain

Depuis le 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « *Gérer mes biens immobiliers* » du site impots.gouv.fr.

Cette démarche doit permettre à l'administration fiscale de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants (la taxe d'habitation ayant été supprimée en 2023 pour les résidences principales).

La Direction générale des finances publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1^{er} juillet 2023.

En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.

Pour toute information supplémentaire, rendez-vous sur le site impots.gouv.fr, rubrique « Gérer mes biens immobiliers ».

Balade
apéritive
du vendredi
BRASLES

Chaque 1^{er} vendredi du mois, dans un quartier différent

Se rencontrer et dialoguer, dans la convivialité !

Vendredi 7 avril 2023



Hameau de la Briqueterie
de 19h à 21h

Dégustation-vente
de produits locaux

(Champagne, boissons non alcoolisées, brioches, etc.)

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



Inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire

Les enfants nés en 2020 feront leur rentrée à l'école maternelle en septembre prochain.

Si votre enfant est concerné, nous vous invitons à prendre dès à présent contact avec le secrétariat de la mairie pour récupérer un dossier d'inscription.

Un rendez-vous vous sera également fixé avec Madame Marie PONCIN, directrice du groupe scolaire Brasles-Gland pour finaliser l'inscription de votre enfant.



Vos prochains rendez-vous...

Retrouvez toutes les informations détaillées sur ces différents événements sur www.brasles.fr, rubrique Actualités

AVRIL	Vendredi 7 Balade apéritive Hameau de la Briqueterie De 19h à 21h	MAI
	Du 17 au 21 Accueil de Loisirs sans hébergement pour les 3/6 ans et 7/11 ans	

Samedi 6 & Dimanche 7 Fête à Brasles Place de la Mairie	Lundi 8 Commémoration du 8 mai 1945 Place de la Mairie 11h30
--	---

Panneau Pocket
Toute l'actualité de la commune de Brasles, en temps réel sur votre smartphone ou votre tablette. Application gratuite à télécharger.

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Directrice de la publication : Julie CONTOZ
Rédaction : Branimir BAKANIN, COUHEMAT
Tirage : 750 exemplaires